



TITRE: NORMES LINGUISTIQUES À L'ÉPREUVE DU NUMÉRIQUE : UNE ÉTUDE COMPARATIVE DES DISCOURS EN LIGNE

TITLE: LINGUISTIC NORMS IN THE DIGITAL AGE: A COMPARATIVE STUDY OF ONLINE DISCOURSES

AUTEUR: ELMAR EGGERT, UNIVERSITÉ DE KIEL

REVUE: *Circula*, NUMÉROS 21-22

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ANNÉE: 2025

PAGES: 133 - 152

ISSN: 2369-6761

URI: [HTTPS://HDL.HANDLE.NET/11143/23711](https://hdl.handle.net/11143/23711)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/23711](https://doi.org/10.17118/11143/23711)

 Cet ouvrage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons [Attribution 4.0 International](#).

Normes linguistiques à l'épreuve du numérique : une étude comparative des discours en ligne

Elmar Eggert, Université de Kiel
elmar.eggert@romanistik.uni-kiel.de

Résumé : L'Internet interactif offre aux locuteurs et locutrices la possibilité de commenter la variation linguistique des énoncés issus de contextes géographiques et sociaux divers, auxquels ils sont exposés. Les plateformes numériques ne se limitent pas à favoriser les échanges sur les usages linguistiques : elles deviennent également des espaces de discussion et de négociation des normes. Les participants à ces débats adoptent fréquemment des positions normatives fortement affirmées. C'est dans cette perspective qu'un projet développé à l'Université de Kiel, présenté dans l'article, s'attache à analyser ces discours normatifs selon une approche comparative, dans le but de dégager les spécificités propres à différentes cultures linguistiques. L'article met en lumière un glissement progressif dans la conception même de la norme : les instances traditionnelles de régulation linguistique voient leur autorité de plus en plus contestée par une partie des usagers, qui formulent des revendications normatives fondées sur des arguments d'ordre social. Ce phénomène témoigne d'un processus de normativisation désormais façonné selon une dynamique plus participative et transnationale.

Mots-clés : Normes linguistique, normativisation linguistique, linguistique du discours, sociolinguistique, langue et médias, linguistique comparée

Abstract : Interactive internet platforms allow speakers to comment on linguistic variation in utterances from around the world to which they are exposed. Digital platforms thus function not only as spaces for discussing linguistic usage but also as arenas for negotiating language norms. Participants in these discussions often adopt strongly asserted normative positions. In this context, a project developed at the University of Kiel is presented in the article. It aims to analyse such normative discourses from a comparative perspective, with the goal of highlighting the specificities of different linguistic cultures. The article draws attention to a gradual shift in the conception of linguistic norms: traditional regulatory institutions increasingly see their authority challenged by a significant portion of language users, who formulate normative claims grounded in social arguments. This shift reflects a normativisation process that is now shaped by more participatory and transnational dynamics.

Keywords : Language norms, linguistic standardization, discourse linguistics, sociolinguistics, language and media, comparative linguistics

1. Introduction

La question de l'impact d'Internet, avec ses possibilités d'action et ses nouvelles formes d'échange mondial, sur le domaine du langage est posée depuis longtemps en linguistique des médias, et fait l'objet de discussions continues (voir Perrin, 2008 ; Meier-Vieracker, 2022). Les formes linguistiques utilisées dans les médias numériques ont été largement étudiées et décrites depuis l'émergence des forums de discussion et des SMS, et aujourd'hui aussi de WhatsApp et des réseaux sociaux (par exemple, pour le français : Reinkemeyer, 2013 ; Cougnon, 2015 ; Robert-Tissot, 2017 ; Ghliß, 2019). En revanche, la question de savoir comment la perception de la langue standard évolue globalement en fonction des espaces numériques n'a jusqu'à présent été abordée que de manière rudimentaire à ce niveau général.

La linguistique du discours a déjà donné lieu à plusieurs études pertinentes sur des sujets controversés tels que la place des femmes ou le racisme. Lorsque le discours porte sur le langage lui-même, la complexité s'accroît : le discours, tout comme l'objet dont il traite, implique la langue. De nombreux locuteurs et locutrices participent activement à ces discussions sur le langage et formulent de nouvelles idées concernant les normes linguistiques actuelles, lesquelles ne sont plus exclusivement définies par les institutions. Avec l'élargissement de la perception d'une grande diversité de formes linguistiques, facilité par les médias numériques et les réseaux sociaux, les évaluations des énoncés langagiers évoluent, et les débats sur les normes linguistiques s'étendent au-delà des frontières nationales (cf. Neusius, Brunner & Husson, 2018).

Il existe encore peu d'études comparant les discours à travers plusieurs communautés linguistiques (p. ex. Neusius, 2021 ; Harjus, 2024). La présente communication vise à présenter un projet de recherche qui s'inscrit précisément dans cette perspective. Intitulé « *Dé-corseter le langage* » et mené à l'Université de Kiel, ce projet a pour objectif d'analyser les discours normatifs portant sur plusieurs langues présents sur Internet, et de les évaluer dans leur contexte linguistique et culturel, afin de comprendre comment les orientations normatives évoluent dans un contexte de communication mondiale directe.

Dans notre contribution, nous traiterons tout d'abord de quelques questions historiques et théoriques, en esquissant l'histoire des représentations du langage et en délimitant la notion de norme, avant de présenter les caractéristiques du projet de recherche, puis de proposer une brève analyse exemplaire.

2. Le regard sur la langue : développement historique

Avant d'aborder les méthodes d'analyse, il convient de délimiter l'objet de la recherche, à savoir ce que nous entendons par *discours sur la langue*. Nous restreindrons cet objet au discours portant sur le *bon usage* du français ou d'autres langues, c'est-à-dire sur l'ensemble des normes qui orientent les pratiques linguistiques jugées appropriées dans un contexte donné. Ces normes ne préexistent pas en tant qu'entités indépendantes : elles émanent d'acteurs sociaux multiples, dont les interventions varient selon les époques et les configurations sociopolitiques. Cela soulève une question centrale : qui définit ce qu'est le *bon usage* à un moment donné ?

De manière générale, les usages linguistiques sont en permanence soumis à l'évaluation sociale. Comme l'ont montré Dunning (2000) et d'autres, les individus sont constamment amenés à classer et hiérarchiser leur environnement – qu'il s'agisse de personnes, d'objets ou de situations – en fonction de qualités perçues, de finalités supposées ou d'intentions attribuées. Le contexte interactionnel participe de cette dynamique : il est souvent associé, dans la perception des locuteurs, à un certain degré de formalité, d'importance ou de prestige.

Ainsi, la contextualisation peut être représentée le long d'un axe allant de la proximité à la distance sociale, avec une grande variabilité. À chaque configuration contextuelle correspondent des modalités spécifiques d'expression personnelle, qu'il s'agisse de l'habillement, des postures corporelles, des gestes ou, bien sûr, du langage. En fonction du contexte, les locuteurs sont supposés adapter leur comportement aux attentes normatives implicites.

Cette logique d'ajustement n'est pas indépendante des hiérarchies sociales : de même que les personnes occupent des positions valorisées de manière inégale, leurs énoncés sont, eux aussi, diversement évalués selon la situation. Historiquement, ce sont d'abord les écrivains – et, plus rarement, les écrivaines – qui ont bénéficié d'un prestige social particulier en tant que détenteurs d'un savoir lettré. Dans une perspective élitiste, la maîtrise théorique de la langue était érigée en critère de distinction : plus on possédait de connaissances linguistiques, plus on jouissait d'un prestige symbolique.

Ce statut privilégié des lettrés a conduit à ériger leurs productions – principalement écrites – en modèles langagiers. Ces formes d'expression ont fini par être considérées comme exemplaires, puis normatives, dans les contextes communicationnels les plus formels et les plus valorisés. À mesure que les langues romanes supplantèrent le latin dans les domaines prestigieux tels que la littérature, la science, le droit ou l'administration, l'attention portée à la correction linguistique se renforça. Le *bon usage* devint alors un objet de surveillance et de régulation croissante.

Des cercles d'érudits se sont progressivement institutionnalisés sous forme d'académies ou de sociétés littéraires, avec pour objectif explicite la *cultivation* de la langue. L'Académie française constitue l'exemple le plus emblématique : créée pour codifier et promouvoir un usage littéraire exemplaire, elle a joué un rôle central dans la construction normative du français.

À partir du XX^e siècle, ce rôle a été en partie repris par les institutions politiques, notamment celles chargées de la régulation linguistique dans les écoles, l'administration et l'espace public. Parallèlement, les médias, devenus omniprésents, ont contribué à la diffusion de normes linguistiques spécifiques, notamment à travers la publication de manuels de style destinés à encadrer l'usage journalistique du français. Pour une large part de la population, cette variété médiatique est aujourd'hui perçue, aux côtés du registre littéraire soutenu, comme un modèle de *bon usage* dans les contextes publics et formels (Eckkrammer & Lescure, 2015 : 149-153).

Dans le contexte actuel de mondialisation médiatique et sous l'effet croissant d'Internet et des réseaux sociaux, les locuteur·trice·s sont de plus en plus exposé·e·s à une grande diversité linguistique, notamment en raison des variations dialectales et sociolectales propres à chaque langue. Cette exposition accrue constitue un point de départ propice à une réflexion sur les usages linguistiques et sur la valeur attribuée aux énoncés dans les interactions sociales.

La variation linguistique se manifeste par une pluralité de traits – phonétiques, morphosyntaxiques, lexicaux, pragmatiques – qui peuvent s'écartez soit des habitudes langagières des locuteurs eux-mêmes, soit de la norme linguistique perçue comme légitime. Lorsqu'un énoncé présente un ou plusieurs de ces traits jugés « déviants », il peut devenir l'objet de commentaires, d'interprétations, voire d'évaluations explicites. Or, cette évaluation ne concerne pas uniquement l'énoncé en tant que tel : elle se propage souvent à la personne qui le produit, entraînant ainsi une forme de (dé)valorisation sociale du locuteur.

Il importe de souligner que la plupart des locuteurs possèdent une représentation – plus ou moins explicite – de la norme linguistique, c'est-à-dire une idée de la manière dont la langue *devrait* être utilisée. Cette représentation normative les amène à prendre part à des discussions sur la pertinence ou la correction des usages dans différents contextes. Certains vont plus loin encore : ils revendiquent un rôle actif dans la définition des normes langagières, en prônant des usages qu'ils jugent socialement ou stylistiquement plus adéquats. C'est notamment le cas dans les débats autour du langage inclusif, où certains acteurs sociaux militent pour une transformation des normes linguistiques en invoquant des impératifs d'égalité, de visibilité ou de justice sociale.

Ainsi, les locuteurs ne se contentent pas d'obéir aux normes : ils peuvent aussi devenir des agents normatifs, c'est-à-dire des personnes qui participent activement à la production, à la diffusion ou à la contestation des règles langagières. Ce rôle est particulièrement saillant chez les militants investis dans les luttes sociales et, plus spécifiquement, dans les débats linguistiques. Ces acteurs revendentiquent une légitimité discursive fondée sur l'idée que la langue est un bien commun, dont les usages doivent refléter les principes d'inclusivité et de justice auxquels ils adhèrent.

L'espace numérique, en particulier les plateformes en ligne, ne se limite pas à offrir une visibilité aux différentes variétés linguistiques : il favorise également des formes de *métalangage* conversationnel, dans lesquelles les usagers commentent, évaluent ou contestent les usages linguistiques d'autrui. Le

Web devient alors un lieu privilégié de négociation normative, où s'entrelacent variation linguistique, idéologie langagière et dynamique sociale.

3. Les différentes conceptions de ‘norme’

La conception de la *norme* linguistique évolue au fil du temps, tant dans ses fondements théoriques que dans ses applications pratiques. Le terme « norme » provient du latin *norma*, désignant à l'origine une équerre, lui-même issu du grec *gnōmōn* (γνώμων), qui désignait un cordeau de mesure. Ce sens premier renvoie à l'idée d'un outil de référence permettant la comparaison, l'évaluation ou la rectification, une fonction qui demeure centrale dans l'usage contemporain du concept de norme.

3.1. Approches générales à la norme linguistique

Dans le champ des études romanes, *The Manual of Standardization in the Romance Languages* (Lebsanft & Tacke, 2020) retrace les principales approches théoriques relatives à la norme linguistique, en rassemblant des perspectives issues de la pragmatique, de la sociolinguistique ou de la linguistique cognitive, entre autres. Cet ouvrage souligne la complexité et la pluralité des logiques normatives à l'œuvre dans les langues romanes.

Plusieurs typologies ont été proposées afin de mieux cerner les différentes formes de normes. On distingue généralement entre normes **prescriptives** (imposées par des autorités explicites) et **descriptives** (issues de l'observation des usages), ou encore entre normes **endogènes** (produites à l'intérieur de la communauté linguistique) et **exogènes** (imposées de l'extérieur) (cf. Pöll, 2017). Il convient également de considérer les dimensions liées à l'émetteur de la norme, aux destinataires visés, ainsi qu'aux mécanismes de **sanction** ou de **légitimation** qui accompagnent leur application. Dans le cadre de la théorie de la compétence linguistique élaborée par Coseriu (2007 : 75), la norme peut être évaluée selon trois niveaux distincts :

- la **congruence** au niveau universel (logique, cohérence interne),
- la **correction** au niveau historique et idiomatique (conformité à la tradition linguistique),
- et l'**adéquation** au niveau individuel et situationnel (pertinence dans le contexte d'énonciation).

En somme, la norme linguistique est un concept pluriel, dont les manifestations et les fonctions dépendent fortement des finalités poursuivies par les acteurs sociaux impliqués. Elle oscille constamment entre prescription institutionnelle, pratique langagière et positionnement idéologique.

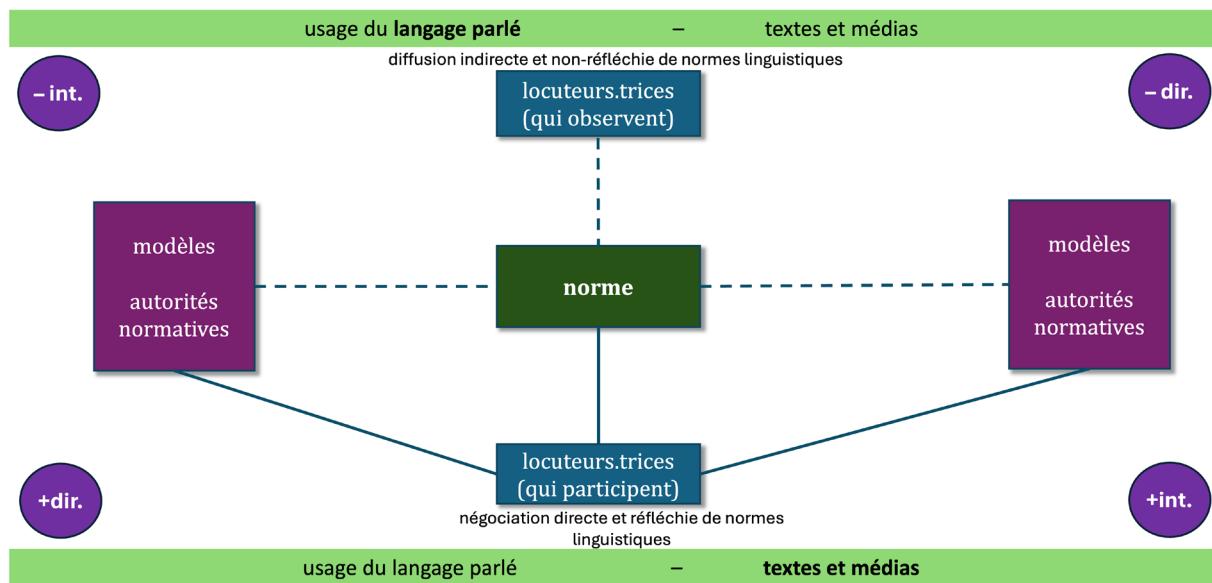
3.2. Nouvelle approche de la norme

Une contribution importante à un renouvellement conceptuel est celle de Hundt (2009), qui fut parmi les premiers à considérer les locuteur·trice·s non seulement comme des usagers de la langue, mais comme des *instances normatives* à part entière. Cette approche marque un glissement paradigmique : la norme prescriptive n'est plus uniquement perçue comme un ensemble de règles émanant d'autorités traditionnelles (académies, grammairiens, institutions éducatives), mais aussi comme le produit de pratiques évaluatives et discursives des locuteurs eux-mêmes. Cette perspective rejoint les travaux de Milroy & Milroy (2012), qui critiquent l'idéologie du standard et insistent sur le caractère socialement construit de toute norme linguistique. Les locuteur·trice·s jouent un nouveau rôle pour les normes sociales en tant que « souverain du langage » (Hundt, 2009).

Traditionnellement, les normes linguistiques descriptives étaient considérées comme déterminées par l'usage ce qui suppose un changement indirect de ces normes quand l'usage se modifie. En se démarquant de cette perspective traditionnelle, Hundt signale l'influence directe et explicite sur les normes langagières de la part des participant·e·s au discours. Et c'est précisément dans les forums de discussion ou en forme de débats sur les réseaux sociaux que les agents se prononcent directement sur leur conception de ce qui devrait être la norme linguistique.

Le modèle suivant, élaboré par Hoffmeister (à paraître), explicite les différentes sources de la norme ou des normes linguistiques en les plaçant autour de la norme. Hoffmeister différencie le degré de l'intention de vouloir influencer la norme (+ ou – intentionnel) et le degré de l'influence directe (+ ou – direct). Les modèles linguistiques, le bon usage dans les textes prestigieux et les autorités normatives ont un effet sur les normes, aussi bien dans le langage parlé que dans les textes et médias. Les locuteur·trice·s observent cet usage et le suivent à un certain degré dans leur usage parlé et renforcent de la manière la norme descriptive, mais de façon peu intentionnel et plutôt indirect. De l'autre côté, les locuteur·trice·s participent au discours sur le langage en négociant de manière réfléchie et directe sur les normes jugées adéquates socialement, cela de façon plus direct et intentionnelle et surtout dans les textes et médias.

Modèle des sources de normes linguistiques



GRAPHIQUE 1 : MODÈLE ADAPTÉ BASÉ SUR HOFFMEISTER (À PARAÎTRE)

Du point de vue des locuteurs, les autorités normatives sont particulièrement pertinentes, ce pourquoi la ligne se montre continue. Bien sûr, les locuteurs continuent de diffuser les normes linguistiques par leur propre usage de la langue. D'une part, ils sont conscients d'appartenir à la communauté linguistique et, d'autre part, ils croient pouvoir contribuer aux débats linguistiques, attribuant ainsi pertinence et importance à leurs points de vue, opinions et attitudes. Il est évident que les idéologies, tant au sens linguistique que dans le langage courant, jouent ici un rôle important.

4. Délimitation du concept de ‘discours’

L'objet central de notre étude est constitué par les discours portant sur l'usage linguistique. Afin de clarifier ce que nous entendons par *discours* en tant que terme technique dans le cadre de notre projet de recherche, nous proposons de citer la définition succincte donnée par Busse et Teubert (1994 : 14), que nous traduisons ici en français :

I : « Au sens de la recherche appliquée, nous entendons par *discours* des corpus de textes virtuels, dont la composition est déterminée par des critères de contenu (ou sémantiques) au sens le plus large. Un discours comprend l'ensemble des textes qui traitent d'un thème, d'un complexe de savoirs ou d'un concept choisi comme objet d'étude, qui entretiennent entre eux des relations sémantiques et/ou qui s'inscrivent dans un même contexte d'énonciation, de communication, de fonction ou de finalité [...] et qui se renvoient mutuellement ou forment une interconnexion intertextuelle à travers des références [...] explicites ou implicites ».¹

La linguistique du discours s'attache à analyser la manière dont la réalité sociale du langage est perçue, construite et simultanément transmise au sein du discours, dans la mesure où « l'instrument le plus important pour construire, maintenir et transmettre la réalité sociale est le langage » (Bendel Larcher, 2015 : 29 ; trad. EE). C'est précisément le langage, dans ses usages discursifs, qui permet de révéler l'idéologie linguistique, en particulier lorsque les énoncés portent sur la manière dont les locuteurs et locutrices utilisent et évaluent la langue : « L'usage linguistique, au niveau du discours ou du texte, apparaît comme un point nodal des processus de négociation idéologique autour de la langue, et se situe au cœur de l'analyse discursive du langage en synchronie » (Neusius, 2021 : 470 ; trad. EE).

Dans cette perspective, le projet vise à mettre au jour certaines caractéristiques propres aux différentes cultures linguistiques, en lien avec le rôle joué par la norme linguistique au sein de la société.

5. Description du projet

Le projet intitulé « Dé-corseter le langage » – traduction libre de l'allemand « Ent-Fesselung der Sprache » – a pour objectif d'analyser les débats autour de ce que l'on désigne communément comme « le bon usage », ou encore ce que les locuteurs supposent être tel. Dans ces discussions, les locuteurs mobilisent une série de critères d'évaluation des énoncés, qui peuvent varier de manière significative : il peut s'agir de leur conformité aux règles grammaticales, de leur adéquation au contexte d'usage, de la prétendue pureté lexicale ou syntaxique, de leur qualité stylistique, ou encore de leur fonctionnalité sociale – par exemple, dans leur capacité à renforcer l'identité d'un groupe ou à assurer la cohésion d'une communauté linguistique, comme cela apparaît notamment dans les discours relatifs à la francophonie.

1. Définition à l'original : « Unter Diskursen verstehen wir im forschungspraktischen Sinn virtuelle Textkorpora, deren Zusammensetzung durch im weitesten Sinne inhaltliche (bzw. semantische) Kriterien bestimmt wird. Zu einem Diskurs gehören alle Texte, die sich mit einem als Forschungsgegenstand gewählten Gegenstand, Thema, Wissenskomplex oder Konzept befassen, untereinander semantische Beziehungen aufweisen und/oder in einem gemeinsamen Aussage-, Kommunikations-, Funktions- oder Zweckzusammenhang stehen [...] und durch explizite oder implizite [...] Verweisungen aufeinander Bezug nehmen bzw. einen intertextuellen Zusammenhang bilden ». (Busse & Teubert, 1994 : 14).

L'exemple (1) illustre ce type de discours à travers un extrait de commentaire portant sur l'usage de l'écriture inclusive dans les réseaux sociaux :

(1) Vendymion : Selon moi c'est juste une connerie que peuvent se permettre ceux qui ont le luxe et le temps de pouvoir réfléchir sur ces thèmes. Ça ne simplifie pas le langage écrit, ça rend la lecture peu naturel [sic], avec une ponctuation qui complexifie la compréhension de la langue. [...] Si un jour il y a une nécessité de changer l'écriture à travers ce thème, cela se fera naturellement, car une langue dépend de ceux qui la pratique tous les jours à l'oral et non de ceux qui veulent la formaliser à l'écrit pour justifier sa pratique à l'oral. » (https://www.reddit.com/r/AskFrance/comments/ur3enb/que_penser_vous_de_l%C3%A9criture_inclusive_lutiliser/?sort=confidence, 24/08/2024)

Dans l'exemple (1), ce qui ressort de manière saillante, c'est le rejet explicite de cet usage linguistique, formulé à travers une évaluation à la fois émotionnelle et personnelle (*connerie*). Ce jugement s'appuie toutefois sur un argument récurrent : le manque de *naturalité*, mentionné à deux reprises. Selon la personne, la lecture ne serait plus naturelle et un éventuel changement d'écriture devrait s'opérer *naturellement* – quoique cette notion reste vague et sujette à interprétation. Quoi qu'il en soit, le recours au critère du *naturel* suggère une conception naturaliste des conventions sociales qui régissent le langage, donc la norme.

5.1. Dénomination du projet

L'exemple (1) permet d'illustrer la pertinence du titre du projet « Dé-corseter le langage ». La personne en question cherche, d'une part, à se libérer de la prescription liée à l'usage recommandé des signes du langage inclusif ; d'autre part, elle revendique l'adhésion à une norme perçue comme naturelle et traditionnelle, laquelle ne pourrait évoluer, selon elle, que « par la nature ». Inversement, les défenseurs de l'usage de marques du langage inclusif à l'écrit considèrent cet usage comme normatif, et se sentent, de leur côté, contraints par la norme traditionnelle qu'ils souhaitent remettre en question.

Cette tension dialectique entre, d'un côté, le corsetage de l'usage linguistique à travers la prescription de certaines formes ou variantes, et de l'autre, son décorsetage via la volonté de s'affranchir de modèles jugés obsolètes, constitue le fondement même du titre de ce projet de recherche. À chaque jugement de valeur portant sur la langue correspond simultanément un jugement implicite ou explicite sur les personnes qui tiennent ces propos. Dès lors, une forme de discrimination – positive ou négative – est toujours à l'œuvre.

5.2. Objectifs du projet

L'originalité du projet réside dans sa perspective comparative : les discours sur la langue sont analysés dans quatre aires ou cultures linguistiques – l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le suédois – dans le but d'être mis en relation. Le français ainsi que les cas liés aux grécolatinismes, dont l'usage peut soulever des difficultés, sont également pris en compte de manière ponctuelle. L'analyse se concentre sur les discours proférés par des non-experts concernant les normes linguistiques, à travers des variables concrètes qui font actuellement l'objet de débats. Parmi celles-ci, on peut citer l'emploi du *pretérito indefinido* ou le phénomène du *dequeísmo* en espagnol, la variation du participe passé de *winken* (*gewinkt / gewunken*) en allemand, l'opposition entre *who* et *whom* en anglais, ou encore les formes concurrentes de pluriels pour les mots d'origine gréco-latine – par exemple *currículum(s)* en espagnol, *Status / Statusse / Stati* en allemand, ou encore *status(es) / statūs* en anglais.

Il s'agit de cas perçus comme incertains ou problématiques par les communautés linguistiques concernées, bien qu'ils fassent l'objet d'explications dans les grammaires normatives. Ces difficultés persistent néanmoins dans la pratique langagière quotidienne. Le projet vise ainsi à répondre aux questions générales suivantes :

- a) Comment les normes linguistiques sont-elles discutées et négociées dans la sphère publique ?
- b) Comment les argumentations linguistiques se combinent-elles avec des préjugés idéologiques ou des intérêts – par exemple d'ordre politique ?
- c) Dans quelle mesure les discours varient-ils selon les sujets débattus ?
- d) Les discours sur la langue diffèrent-ils d'une culture linguistique à l'autre ?

5.3. Structure du projet

Afin d'aborder de manière systématique les questions générales posées, le projet est structuré en six axes thématiques, correspondant chacun à un sous-groupe d'analyse des discours :

- a) les discours portant sur le rôle des institutions ;
- b) les discours relatifs aux multiethnolectes ;
- c) les discours liés au contact linguistique ;
- d) les discours autour des grécolatinismes ;
- e) les discours portant sur la variation diatopique ;
- f) les discours sur l'écriture inclusive (sur l'expression de la variation des genres sociaux).

Dans les débats portant sur la langue, il est fréquent de voir apparaître des références à des institutions normatives. Celles-ci sont tour à tour critiquées ou invoquées pour justifier une position relative à un usage linguistique controversé – par exemple, pour déterminer s'il est légitime d'utiliser un anglicisme ou s'il convient plutôt d'opter pour un néologisme recommandé. Le sous-groupe a) se donne pour objectif d'analyser les discours dans lesquelles une institution de régulation ou de cultivation linguistique est sollicitée, ainsi que les attitudes manifestées à son égard : ces prises de position peuvent s'exprimer de manière directe ou indirecte, sur un ton polémique ou respectueux. Le sous-groupe b) se concentre sur les productions langagières issues de groupes multiethniques qui, aujourd'hui, influencent notamment le langage familier. Ces apports se traduisent souvent par des néologismes ou des expressions hybrides, empruntées à des langues africaines, arabes, asiatiques, entre autres, et font l'objet de discussions nourries, notamment dans les espaces numériques. Le sous-groupe c) se limite aux effets du contact linguistique, qu'il s'agisse d'emprunts lexicaux (anglicismes, hispanismes, germanismes), de calques syntaxiques ou sémantiques. Ces phénomènes sont également régulièrement critiqués dans les discours publics. À cela s'ajoutent les difficultés posées par l'usage des expressions d'origine gréco-latine : qu'il s'agisse de leur signification, de leur genre grammatical ou de leur forme au pluriel, leur emploi soulève des interrogations récurrentes, souvent débattues dans les forums en ligne, qui seront analysées par le sous-groupe d). Le sous-groupe e) fait l'étude de la variation diatopique qui ne concerne pas uniquement les langues à diffusion mondiale comme l'anglais ou l'espagnol ; elle se manifeste également en suédois ou en allemand, à travers des régionalismes ou des géosynonymes dont l'acceptabilité ou la pertinence est fréquemment remise en question. Enfin, les débats passionnés autour de l'écriture inclusive constituent l'objet d'étude du sous-groupe f), qui s'attache à dévoiler les structures argumentatives sous-jacentes aux différentes positions exprimées.

Chaque sous-groupe poursuit des questions de recherche propres, mais tous s'intéressent aux quatre domaines linguistiques mentionnés. À travers leurs analyses respectives, ils visent à apporter des éléments de réponse aux interrogations générales formulées dans la section consacrée aux objectifs du projet.

5.4. Établissement du corpus

Le principal défi d'un tel projet réside dans la sélection des énoncés discursifs, lesquels sont, en pratique, d'une infinité potentielle. Puisqu'une représentativité exhaustive demeure inatteignable, il convient d'adapter les objectifs de l'étude. Il ne s'agit pas de décrire le discours dans son intégralité, mais d'en dégager certaines caractéristiques saillantes. Dans l'ensemble des contributions discursives, de nombreuses positions et opinions reviennent de manière récurrente ; dès lors, il suffit d'identifier ces prises de position à partir d'un sous-ensemble limité d'énoncés relatifs au discours. Ainsi, à partir d'un échantillon restreint, il est possible de dégager les grandes lignes du discours étudié, notamment les arguments les plus fréquents, les références les plus évoquées et les attitudes les plus courantes.

Une restriction s'impose quant à l'origine et à la nature des énoncés retenus. En effet, certains auteurs publient sur leurs sites internet des commentaires portant sur la langue, les normes linguistiques à adopter ou encore la formation à la communication soignée, le tout dans une visée essentiellement publicitaire. Ces discours, orientés par des finalités commerciales, ont été exclus du corpus, car le projet vise à appréhender les attitudes et croyances d'une population plus large.

Le corpus retenu se compose dès lors de messages individuels issus des réseaux sociaux (Facebook), des forums de discussion (tels que reddit.com ou forum.plumedargent.fr), ainsi que de plateformes de microblogging comme X/Twitter. Dans la mesure où le discours se construit dans l'interaction, seuls les extraits appartenant à des espaces dialogiques ont été retenus, c'est-à-dire ceux où des stimuli provocateurs suscitent des réactions et font émerger des controverses à forte charge émotionnelle. Une fois les forums, les réseaux sociaux et les discussions correspondant aux variables préalablement définies sélectionnés, l'ensemble du matériel est intégré dans une base de données numérique afin d'être soumis à une analyse informatique systématique.

5.5. La méthodologie

Comme outil d'analyse du corpus, le logiciel **MAXQDA** a été retenu. Spécialisé dans l'analyse qualitative de données textuelles (textes, images, enregistrements audio ou vidéo), il permet, par un système d'annotation à l'aide de codes individualisés, de générer une vue d'ensemble structurée du matériel en fonction d'un ou plusieurs critères. L'un des atouts majeurs de cet outil réside dans la possibilité de croiser ces critères via les moteurs de corrélation intégrés, permettant ainsi l'identification de régularités, de cooccurrences significatives ou de variations dans la fréquence des phénomènes observés. L'élaboration des codes a été menée de manière inductive à partir des données empiriques, tout en s'appuyant sur des catégories générales facilitant le classement et l'organisation du corpus.

Dans une perspective comparative portant sur des discours produits en quatre langues, une méthode d'analyse adaptée s'avérait nécessaire. Le groupe de recherche a ainsi opté pour le modèle proposé par Spitzmüller et Warnke (2011 : 201), qu'il a partiellement adapté aux exigences du projet. Ce modèle, intitulé **DIMEAN** (*Diskurslinguistische Mehr-Ebenen-Analyse*), que l'on pourrait traduire par **ANDIPLUN** (*ANalyse linguistique du Discours sur PLUSieurs Niveaux*), distingue plusieurs strates d'analyse du discours : les niveaux **intratextuel**, **transtextuel** et le niveau des **agents discursifs**.

L'analyse *intratextuelle* se concentre sur l'organisation interne des textes, en tenant compte, notamment, des relations entre texte et image, de la typographie, de la matérialité textuelle, ainsi que de la structuration thématique. Cette dernière comprend l'identification des champs métaphoriques, des isotopies, du développement thématique, des fonctions textuelles et des genres discursifs utilisés. À l'échelle propositionnelle, l'analyse porte sur la microstructure textuelle : configurations syntaxiques, figures rhétoriques, lexèmes à valeur métaphorique, marques de modalité déontique, implicatures,

présupposés, et actes de langage. Le niveau lexical comprend notamment l'examen des néologismes, mots-clés, noms propres, noms communs et collectifs.

L'analyse *transtextuelle*, quant à elle, vise à apprécier les dimensions idéologiques du discours. Elle porte sur des phénomènes tels que les **gouvernementalités**, les **mentalités discursives**, l'**ordre des indexicalités**, la **symbolique sociale**, les **topoi** argumentatifs, les **figures sémantiques fondamentales**, ainsi que les **références intertextuelles**.

Dans le modèle original, une attention particulière est également portée aux **agents discursifs**, à savoir les locuteurs, leurs stratégies d'énonciation, les formes d'interaction ou les rôles discursifs qu'ils endossent. Toutefois, dans le cadre de cette étude, ce niveau a été écarté, dans la mesure où les extraits de discours issus des plateformes numériques ne permettent généralement pas d'attribuer de manière fiable les énoncés à des individus identifiables.

5.6. Interdisciplinarité

Le projet s'inscrit dans une démarche d'interdisciplinarité au sens strict, en ce qu'il repose sur des axes thématiques communs à l'ensemble des quatre corpus linguistiques (et domaines) étudiés. Il est fondé sur un corpus homogène pour l'ensemble des sous-groupes, poursuit une méthodologie de recherche partagée, et bénéficie d'une coordination étroite entre les équipes de travail issues de disciplines connexes. Le projet est porté par des chercheur·e·s principal·e·s issu·e·s de différentes aires philologiques : L. Anderwald pour les études anglophones, M. Elmentaler pour la philologie germanique, St. Höder pour les langues scandinaves, et E. Eggert pour la linguistique romane. Des contributions essentielles sont également apportées par K. Wesselmann dans le domaine des études latines, accompagnée de leurs assistant·e·s respectif·ve·s.

5.7 Analyse exemplaire d'un extrait portant sur le langage inclusif

Dans le cadre du présent article, il ne semble pas opportun de présenter les résultats provisoires issus de la pré-étude portant sur les autres langues. Il s'agira toutefois de mettre en évidence, à partir des premières analyses consacrées au langage inclusif, certaines corrélations significatives, susceptibles d'illustrer la manière dont l'analyse des discours sur la langue peut éclairer des dynamiques sociolinguistiques sous-jacentes.

L'exemple (2) présente les réactions suscitées par un commentaire émanant de fans de jeux de société opposés à l'usage du langage inclusif, sur la plateforme Facebook :

- (2) FR-013-01_Gus&Co : Nous avons demandé aux fans de jeux de société ce qu'ils pensaient du langage inclusif. 73% pensent que ce n'est pas si important. #langage #inclusif

FR-013-02_Loch Lomond : C'est un langage bien mal nommé, plus exclusif qu'inclusif. L'usage du point médian rend le texte illisible. A proscrire dans les jeux de société comme ailleurs.

[...]

FR-013-07_Marie Ange Sa Temporel : Que ça soit dans les règles de jeux, ou dans n'importe quel domaine, je déteste l'écriture inclusive. A croire qu'il est si compliqué d'utiliser les mots féminins et masculins à chaque fois. C'est trop long à écrire ? On a peur que la personne ne lise pas ? Dès que je vois de l'écriture inclusive, sur un mail, une pub, n'importe quoi, je ferme et ne lis pas. Illisible...

[...]

FR-013-08_Arnauld Van M : Marie Ange Sa Temporel Renseignez-vous sur ce qu'est l'écriture inclusive. Utiliser en même temps le mot masculin et le mot féminin est un des outils de l'écriture inclusive.

FR-013-09_Marie Ange Sa Temporel : Arnauld Van M ok, puisqu'on veut être tatillon, écrire «les joueurs ou le joueur» me convient parfaitement, si certains font une crise d'hystérie alors utilisons les 2 mots et j'exècre l'utilisation du point median. Ai-je été plus claire ? Et j'ai répondu à une question d'un post par pour me faire clasher sur ma réponse.

(https://www.facebook.com/search/posts/?q=%23langage%20inclusif&locale=de_DE, 06/08/2024)

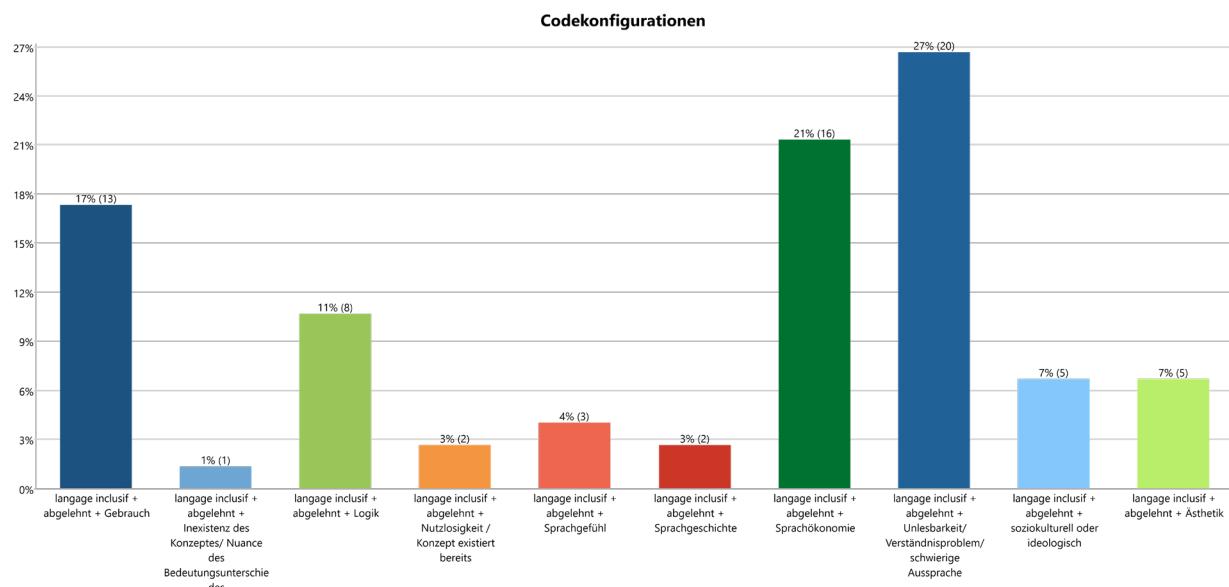
Les réactions recueillies sont majoritairement négatives, exprimant un rejet de l'usage de signes graphiques tels que le point médian. Toutefois, on observe également des prises de position plus nuancées, invitant à distinguer les différentes formes que peut prendre le langage inclusif. Cet extrait révèle que les critiques les plus fréquemment formulées portent sur l'illisibilité supposée de ces formes, ainsi que sur l'idée qu'elles seraient perçues comme excluantes plutôt qu'inclusives.

Les codes d'annotation relatifs à la légitimation des différentes positions adoptées à l'égard du langage inclusif incluent : l'acceptation ou le rejet du langage inclusif, les difficultés de compréhension ou de lisibilité, la notion d'économie linguistique, l'histoire et les traditions de la langue, l'usage attesté, la logique, l'esthétique, l'utilité ou l'inutilité perçue, l'intuition ou le ressenti linguistique, ainsi que les effets de nuance sémantique.

Parmi les 75 occurrences codées associant un **refus** du langage inclusif à un argument spécifique, 27% évoquent des problèmes de compréhension ou de lisibilité, parfois en soulignant l'impossibilité de prononcer le point médian à l'oral (v. graphique 2). Environ 21% motivent leur opposition par l'idée que le langage inclusif contreviendrait au principe d'économie, considéré comme une norme implicite dans l'usage linguistique. Pour 17%, ce rejet repose sur l'absence d'un ancrage réel dans

les usages courants. D'autres justifications sont moins fréquentes : la non-conformité à une logique linguistique (8%), la dissonance avec une esthétique de la langue (5%) ou encore une opposition idéologique à une conception sociolinguistique fondée sur la pluralité des identités de genre (5%). Les arguments fondés sur l'intuition linguistique (4%), les traditions grammaticales (3%), l'inutilité perçue ou la divergence sémantique des formes inclusives sont encore plus marginalement représentés.

Sur les 45 occurrences codées associant une **acceptation** du langage inclusif à un argument, 27% justifient cette position par un usage perçu comme courant ou en voie d'institutionnalisation. Environ 18% estiment que ce type de langage témoigne d'une certaine économie expressive, et 16% déclarent leur adhésion en raison d'un soutien explicite aux idéaux socioculturels de diversité. L'argument de la logique linguistique est déclaré dans 9% des cas, tandis que 7% évoquent une appréciation esthétique des nouvelles graphies, et 7% font appel à leur sentiment ou intuition linguistique. D'autres justifications, moins fréquentes, incluent des références à l'histoire de la langue (5%), à des distinctions sémantiques propres aux formes inclusives (4%), à la modernité du phénomène (2%) ou encore à une acceptation malgré les difficultés de lisibilité (2%).



GRAPHIQUE 2 : EXEMPLES DES CORRÉLATIONS DE CODES ARGUMENTANT CONTRE LE LANGAGE INCLUSIF

Une comparaison de ces résultats à d'autres aires linguistiques n'est pas encore possible, mais envisageables pour l'avenir de ce projet.

6. Conclusions

Depuis près de vingt ans, l'Internet interactif permet aux locutrices et locuteurs d'entrer en contact avec d'autres variétés de leur propre langue, favorisant ainsi une perception élargie de la variation linguistique. Ce phénomène donne lieu à une multitude de commentaires portant sur les énoncés en circulation, lesquels contiennent à la fois une évaluation des productions langagières et, implicitement, des personnes qui en sont à l'origine. Les plateformes numériques facilitent les échanges autour des usages linguistiques, ce qui contribue à une participation accrue au discours sur les normes.

Les individus engagés dans ces discussions adoptent souvent des positions fortement affirmées, qu'ils défendent publiquement afin de revendiquer des normes linguistiques considérées comme légitimes pour l'ensemble, ou du moins une partie, de la communauté linguistique. L'importance croissante de ces discours se manifeste tant dans la couverture médiatique que dans la multiplication des débats en ligne. Inversement, cette forte visibilité reconfigure le discours sur la langue, que celui-ci se tienne dans l'espace numérique ou dans des contextes de communication non médiatisés.

Ce qu'il convient de souligner en conclusion, c'est un glissement progressif dans la conception même de la norme : celle-ci tend à s'élaborer aujourd'hui dans une perspective plus globale et participative. Les instances traditionnelles de régulation linguistique ne sont plus les seules à fixer les usages jugés corrects ; elles voient désormais leur autorité contestée par une partie significative des locuteurs et locutrices, qui formulent des revendications normatives fondées sur des arguments d'ordre social. Ce sont donc les usagers et usagères de la langue qui participent – de manière délibérée, directe et active – au processus de normativisation.

Le projet esquisonné et développé à l'Université de Kiel a pour objectif d'analyser ces discours de manière comparative, en vue de mettre en évidence les spécificités propres à chaque culture linguistique et d'identifier les différences entre les aires germanophone, anglophone, hispanophone et scandinave. Un échantillon illustratif de notre démarche analytique a été présenté à partir de quelques extraits de discussions en français portant sur le langage inclusif. Il ressort de cette analyse que la lisibilité réduite de l'écriture inclusive, notamment en raison de l'usage du point médian, constitue l'un des arguments principaux avancés par ses opposants. À l'inverse, les partisans de cette écriture la justifient par un usage perçu comme quasi institutionnalisé et par la simplicité d'un signe graphique permettant de refléter une intention de diversité.

Le projet présente un potentiel significatif pour mettre en lumière diverses attitudes et croyances à l'égard du langage perçu comme normatif, précisément en raison de son approche comparative des discours. Toutefois, des difficultés subsistent quant à la définition de critères adéquats pour la sélection des extraits discursifs et des variables d'analyse. D'autres défis portent sur la recherche d'une homogénéité dans l'attribution des métadonnées, ainsi que sur l'annotation collaborative au sein d'un projet de cette envergure. Quoi qu'il en soit, le projet ambitionne de mieux saisir les différences

entre les cultures linguistiques en ce qui concerne les conceptions et les pratiques liées à la norme linguistique.

Références

- Bendel Larcher, Sylvia (2015), *Linguistische Diskursanalyse. Ein Lehr- und Arbeitsbuch*, Tübingen : Narr.
- Busse, Dietrich et Wolfgang Teubert (1994), « Ist Diskurs ein sprachwissenschaftliches Objekt? Zur Methodenfrage der historischen Semantik », dans Wolfgang Teubert, Dietrich Busse et Fritz Hermanns (dir.), *Begriffsgeschichte und Diskursgeschichte. Methodenfragen und Forschungsergebnisse der historischen Semantik*, Opladen : Westdeutscher Verlag, p. 10-28.
- Coseriu, Eugenio (2007, 1988), *Sprachkompetenz. Grundzüge der Theorie des Sprechens*, Tübingen : Narr.
- Cougnon, Louise-Amélie (2015), *Langage et sms : une étude internationale des pratiques actuelles*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Dunning, David (2000), « Social judgment as implicit social comparison », dans Jerry Suls et Ladd Wheeler (dir.), *Handbook of social comparison. Theory and research*, New York : Springer, p. 353-378. Cf. nouvelle édition : Jerry Suls and Thomas Ashby Wills (dir.) (2024), *Social comparison. Contemporary theory and research*, Londres / New York : Routledge, Taylor & Francis.
- Eckkrammer, Eva Martha et Stéphanie Lescure (2015), « Aménagement linguistique et défense institutionnalisé de la langue : France », dans Claudia Polzin-Haumann et Wolfgang Schweickard (dir.), *Manuel de linguistique française*, Berlin / Boston, de Gruyter, p. 133-159.
- Elouni, Najeh (2018), *Étude de quelques formes d'expression des émotions et des sentiments dans le contexte des nouvelles formes de communication*, Thèse en Linguistique, Université Bourgogne Franche-Comté, France.
- Ghliss, Yosra, et Marc Jahjah (2019), « Habiter WhatsApp ? Éléments d'analyse postdualiste des interactions en espace numérique », *Langage et société*, n° 167, p. 29-50.
- Harjus, Jannis (2024), *Kontrastive romanistische Diskurslinguistik: Multimodale Rivalitätskonstruktionen in portugiesischen, spanischen, katalanischen und französischen Sportzeitungen*, Munich : AVM edition.
- Hoffmeister, Toke (à paraître), « Sprachnormen als Resultate diskursiver Praxis. Aushandlungsprozesse in einer Kultur der Digitalität », dans Lieselotte Anderwald et Elmar Eggert (dir.), *Linguistik 2.0. Sprachdiskurse in digitalen Medien*, Francfort-sur-le-Main : Lang.
- Hundt, Markus (2009), « Normverletzungen und neue Normen », dans Marek Konopka et Bruno Strecker (dir.), *Deutsche Grammatik – Regeln, Normen, Sprachgebrauch*, Berlin / New York : de Gruyter, p. 117-140.
- Lebsanft, Franz et Tacke, Felix (dir.) (2020), *Manual of standardization in the Romance languages*, Berlin : de Gruyter.
- Milroy, James et Lesley Milroy (2012), *Authority in language. Investigating Standard English*, Londres : Routledge.

Meier, Franz (2017), *La perception des normes textuelles, communicationnelles et linguistiques en écriture journalistique : Une contribution à l'étude de la conscience linguistique des professionnels des médias écrits québécois*, Francfort-sur-le-Main : Lang.

Neusius, Vera (2021), *Sprachpflegediskurse in Deutschland und Frankreich. Öffentlichkeit Geschichte Ideologie*, Berlin : de Gruyter.

Neusius, Vera, Pascale Brunner et Anne-Charlotte Husson (dir.) (2018), *Les métadiscours des non-linguistes*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

Perrin, Daniel (2008), *Perspectives de la linguistique des médias : Multiplicité des langues et mondialisation médiatique en Europe = Perspektiven der Medienlinguistik*, Vereinigung für Angewandte Linguistik in der Schweiz.

Pöll, Bernhard (2017), « Normes endogènes, variétés de prestige et pluralité normative », dans Ursula Reutner (dir.), *Manuel des francophonies*, Berlin / Boston : de Gruyter, p. 65-86.

Reinkemeyer, Anja (2013), *Die Formenvielfalt des Langage SMS im Wechselspiel zwischen Effizienz, Expertise und Expressivität : eine Untersuchung der innovativen Schreibweise in französischen SMS*, Tübingen : Narr.

Robert-Tissot, Aurélia (2017), *Grammaire du SMS*, Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.

Spitzmüller, Jürgen et Ingo H. Warnke (2011), *Diskurslinguistik. Eine Einführung in Theorien und Methoden der transtextuellen Sprachanalyse*, Berlin / Boston : de Gruyter.